

taxée d'immorale si nous tenons compte du but qu'elle poursuit.

S. condo : elle est l'obole avec laquelle chacun dans la mesure de ses moyens contribue à une œuvre hautement humanitaire et finalement qu'elle ne saurait être assimilée au jeu, cette attraction des bouges que nous sommes le premier à condamner.

J. m. is pendant les huit années que le pays est occupé militairement nos voisins n'ont été le moindre ment molestés sur ce rapport et pour être juste nous ajouterons que faisant taire son puritanisme devant la sublimité du but poursuivi, l'Américain a toujours encouragé les loteries à St Domingue.

## Déclaration de Genève

Nous avons reçu la Déclaration des Droits de l'Enfant, dite Déclaration de Genève adoptée par le Conseil Général de l'Union Internationale de Secours aux enfants dans sa session du 23 février 1923.

Voici cette déclaration qui énonce en cinq formules brèves les droits qui devraient être reconnus aux enfants et respectés dans tous les pays civilisés. C'est un programme proposé à toutes les bonnes volontés :

Par la présente Déclaration des Droits de l'Enfant, dite Déclaration de Genève, les hommes et les femmes de toutes les nations, reconnaissant que l'Humanité doit donner à l'Enfant ce qu'elle a de meilleur, affirment leurs devoirs, en dehors de toute considération de race, de nationalité et de croyance :

I. L'ENFANT doit être mis en mesure de se développer d'une façon normale, matériellement et spirituellement.

II. L'ENFANT qui a faim doit être nourri; l'enfant malade doit être soigné; l'enfant arriéré doit être encouragé; l'enfant dévoyé doit être ramené; l'orphelin et l'abandonné doivent être recueillis et secourus.

III. L'ENFANT doit être le premier à recevoir des secours en temps de détresse.

IV. L'ENFANT doit être mis en mesure de gagner sa vie, et doit être protégé contre toute exploitation.

V. L'ENFANT doit être élevé dans le sentiment que ses meilleures qualités doivent être mises au service de ses frères.

## Un code du journalisme élaboré en Pologne

VARSOVIE, 25 février. — Le gouvernement vient de déposer au bureau de la Diète un projet de loi réglant toutes les affaires relatives à la presse et à l'activité des journalistes. Une commission de la Diète, composée uniquement de députés-journalistes et de députés juristes s'occupe à mettre au point ce projet de loi qui constituera un véritable code de journalisme.

## Les Antilles resteront françaises

Des journaux ont annoncé que le gouvernement français se proposait de céder au gouvernement des Etats Unis certaines de ses colonies et notamment ses îles des Antilles.

Cette information est dénuée de tout fondement, le gouvernement n'ayant jamais eu l'intention de céder une partie quelconque de son territoire.

D'ailleurs, le gouvernement américain lui-même a démenti à Washington ce bruit qu'il qualifie de "ridiculement extraordinaire".

(Le Figaro)

## Leçons d'Anglais

Mr Carnet Stines ancien professeur d'Anglais au Collège Louverture durant une période de 17 ans, a l'honneur d'offrir ses services au Public pour des leçons d'anglais.

Sa méthode d'enseigner l'anglais a eu son plein succès par le fait d'avoir formé de nombreux élèves qui sont maîtres de la langue. Il se tient en face de la West Indies Rue du Centre ancienne maison Lorquet de 5 heures à midi et de 3 h. à 5 h. p.m.

B. STINES

## Nouvelles Etrangères

Par Cable

### Une mission japonaise en Italie

GENES.— Une mission japonaise sous la direction de l'amiral Piraga est arrivée dans cette ville pour y étudier les progrès de l'art des constructions navales en Italie.

### Epouvantable tempête au nord de l'Atlantique

NEW YORK 11.— Une furieuse tempête sévit dans le Nord de l'Atlantique; l'ouragan a balayé hier 75 milles des côtes des Etats Unis, la navigation a été paralysée et les communications téléphoniques et par câbles ont souffert de grands dommages. C'est la plus forte tempête enregistrée depuis 20 ans.

### Eruption volcanique en Russie

MOSCOU.— Une dépêche de Petrovsk (Kamchatka) informe qu'une extrême activité volcanique règne dans toute la péninsule et que des chutes de neige alternent avec les typhons et les pluies chaudes, les tremblements de terre sont journaliers. Dix sept volcans sont en éruption; la population est terrifiée.

## Par Sans-Fil

12 Mars

WASHINGTON.— La Chambre a décidé de laisser au Département de la Justice le soin de développer ses moyens d'accusation devant le Grand Jury de Chicago dans l'affaire des deux représentants.

NEW YORK.— Des négociations de grands crédits à la France qu'on estime à 50 millions de dollars afin de lui permettre de stabiliser son change, se poursuivent avec des banquiers américains. Des nouvelles priées reçues par câble indiquent qu'un pareil crédit a été obtenu chez les banquiers londoniens.

LONDRES.— Selon le "Daily Express" les disputes entre le Pape et le gouvernement italien sont sur le point de règlement. Le pape ne sera plus prisonnier dans le Vatican.

### En Echange

contre 200 timbres poste oblitérés et toutes valeurs bien assorties de Haiti et des pays voisins, je vous donnerai des cartes postales illustrées de vues de la grande guerre européenne, des vues anglaises fameuses, etc.

Miss Tee, Kia Ora, Stockwell, Londres, Angleterre.

### Le mendiant propriétaire de cinéma

Le gouvernement italien vient de prendre des mesures énergiques pour combattre la mendicité qui est, sur tout dans les provinces du sud, extrêmement répandue.

On commence à établir des listes de faux pauvres. Parmi eux, un des plus curieux est un homme couvert de haillons qui, dans la journée, tend la main dans les rucs de Palerme.

Le soir, il se met en smoking, et va surveiller la recette d'un cinéma dont il est le propriétaire, lequel grâce à son intelligente direction fait des affaires d'or.

## Variétés

Vendredi

## Le Comte de Monte-Christo

3e et 4e parties  
Entrée 0,50 centimes

### Mort du président du Honduras

WASHINGTON.— Selon des dépêches de Tegucigalpa, M. Lopez Gutierrez, président de la république du Honduras est mort; ce décès simplifierait la situation cahotique traversée par ce pays.

### Nouvelles diverses

LONDRES 11.— Le correspondant du "Daily Mail" à Tanger télégraphie que grâce à l'arrivée des renforts venant de la péninsule, les espagnols ont pu contenir l'avance des Maures et récupérer les positions perdues récemment. Le correspondant ajoute que des aventuriers de tous les pays d'Europe ont fait d'énormes bénéfices sur la vente de matériel de guerre destiné aux Rifains et que le centre de cette contre bande serait à Malaga d'où furent expédiées d'importantes consignations à destination des régions du Rif.

WASHINGTON.— Le sénateur Lenrot a renoncé à la présidence de la commission des pétroles en raison de son état de santé.

DUBLIN.— Le Haut commandement informe que la situation militaire est redevenue normale.

### Consécration de Mgr Jan

Par une circulaire adressée aux fidèles et lue au Prône le Dimanche dernier Mgr l'Archevêque fixe au Dimanche 30 Mars la cérémonie de la consécration de Mgr Jan, Evêque de Métropolis, Coadjuteur de Mgr l'Evêque du Cap-Haitien.

Les Evêques des Cayes, les S.S. Morice et Pichon, assisteront le nouvel élu.

Les armoiries de Mgr Jan portent: Le Sacré-Coeur sur les couleurs haïtiennes, un chapeau pisseux en encadrant dans une terre granitique: l'hermine et la palme.

Nous croyons savoir que l'Evêque de Sto-Domingo, Mgr Nouel, assistera à la cérémonie du sacre.

### Un jugement bien rendu

La septième chambre du tribunal civil a jugé, récemment, une affaire assez curieuse de donation entre fiancés.

En novembre 1916, M Georges-René Veyssel, maréchal des logis, pilote-aviateur, se fiança à Bordeaux avec Mlle Germaine Laurens; il lui offrit une bague de platine ornée de diamants, achetée 12.500 francs. Le jeune homme partit pour Salonique d'où il écrivit, quelques mois plus tard, à sa fiancée, qu'il allait obtenir une permission pour venir se marier. La jeune fille lui répondit qu'il n'était pas utile qu'il se dérangeât.

Il comprit qu'il ne régnait plus dans le cœur de sa fiancée. Le 15 novembre 1917, il disparut au cours d'un combat aérien, près de Monastir.

En avril 1920, Mlle Germaine Laurens se maria au sieur Legeay, demeurant à Paris, rue Anatole de Laforge. La mère de l'aviateur demanda alors aux époux Legeay la restitution de la bague, remise par son fils. Ceux-ci refusèrent, offrant seulement le versement du prix de la bague et réclamèrent la restitution des lettres écrites par la jeune fille à l'époque de ses fiançailles.

Le tribunal, présidé par Monsieur Reulos, après plaidoiries de Mes. Dutal de Bordeaux, et Vauvois, a rendu son jugement ordonnant aux époux Legeay de restituer la bague à la mère de l'aviateur mort pour la patrie et a déclaré mal fondée la demande en restitution des lettres écrites par la jeune fille de Bordeaux.

## Sur le land du Parc Leconte

Dimanche 16 Mars 1924 à 4 heures p. m.

Grand match entre l'USH et la Jeunesse Sportive haïtienne.

Les noms des équipiers qui doivent prendre part à ce match seront publiés demain.

Entrée générale G. 0-50  
Voiture 1 00

Que le public aille en foule, à cette après midi sportive qui promet d'être excessivement intéressante. On verra Paul Chenet et Painson opposés l'un à l'autre.

A 3 hres. 1/2 même jour commencera le championnat de tennis pour la coupe Peter Dawson.

### Fiançailles

Nous avons reçu la carte de fiançailles de Mlle Françoise Deslandes avec Mr Marcel Dufanal. Meilleurs compliments.

### On demande à louer

Une maison en bon état, situé au haut de la ville et contenant bassin, remise, électricité, etc.

S'adresser immédiatement à l'Hôtel de France.

### Ouverture des Grands Vins de Bordeaux

A l'occasion de l'ouverture des GRANDS VINS DE BORDEAUX, Mr Emile Dereix invite ses amis à venir prendre un lunch avec lui Samedi 15 Mars, à partir de 5 heures.

Un accueil exceptionnel leur est réservé par le propriétaire.

### L'Etendard de St Joseph

L'armée des travailleurs, comme toute armée qui va au combat, a un mot d'ordre, un drapeau. Corps de métiers, syndicats divers, groupés en fédération sous la dénomination d'Association nationaliste des Ouvriers et Salariés; haïtiens et étrangers, nous tous qui sommes solidaires, ayons pour mot d'ordre :

A la Cathédrale le mercredi 19 Mars, en la fête de Saint Joseph.

Allons à la Messe de 6 heures que dit Sa Grandeur Mgr Conan pour les ouvriers de Port au Prince et de tout le pays.

Frères! serrons nous au tour de l'Etendard qui porte Saint Joseph, le modèle et le patron des travailleurs.

VICTOR COMEAU MONTASSE  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Secrétaire Général de l'Association

### La Coupe Peter-Dawson pour le Championnat de Tennis

Le premier match d'une série pour le concours à la coupe "Peter Dawson" sera joué au Parc Leconte le dimanche après midi 16 courant à 3 h 30 précises entre le Club Américain et "le Tennis Club".

Les membres des deux équipes sont priés d'être présents sur les lieux au moins quinze minutes avant l'appel. Tout Club dont les membres n'auraient pas répondu à l'appel serait considéré comme ayant perdu au bénéfice de son partenaire.

Cette règle sera strictement observée et toute décision prise par l'arbitre sera sans appel et ne pourra être l'objet d'aucune contestation.

### Accident d'autos

Comme suite à notre information d'hier concernant l'accident survenu mardi sur la route de Carrefour, Mr Kolbjorsen nous a déclaré qu'il n'y a eu aucune collision entre l'auto de Mr Annaquin Innocent et la sienne. C'est par pure courtoisie qu'il arrêta sa machine pour essayer de porter secours à Mr Innocent dont la voiture après avoir renversé une femme se trouvait les quatre roues en l'air.

Dont acte.

## Vente par voie parée

Au-dessous de l'estimation

En vertu d'une obligation hypothécaire passée au rapport de Me Edmond Oriol et son Collègue notaire à Port au Prince en date du vingt quatre Août mil neuf cent vingt, enregistrée, 20 d'un jugement contradictoirement rendu entre les parties par le Tribunal de 1ère Instance de Port au Prince en date du dix huit Novembre mil neuf cent vingt, enregistré, lequel a acquis l'autorité de la chose jugée; 30 d'un commandement demeuré infructueux; 40 d'un certificat délivré par le notaire Henry Hogarth attestant que la vente précédemment annoncée n'a pas eu lieu faute d'adjudicataire.

Il sera procédé le lundi que l'on comptera dix sept mars mil neuf cent vingt quatre à trois heures de l'après midi par le ministère de Me Henri Hogarth notaire requis à cet effet, en son Etude sise à Port au Prince rue Hamerton Killick à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur d'un terrain portant le No 6 dépendant de l'habitation Desprez quartier de Bellevue à Port au Prince, donnant sur une allée de dix huit pieds de large conduisant à la rue Toussaint Brave lequel terrain mesure cinquante cinq pieds neuf pouces au côté Nord, soixante pieds au côté opposé au sud sur une profondeur de cent quinze pieds au côté Est, cent seize pieds au côté Ouest, borné savoir au nord par un passage commun de dix huit pieds de large qui a accès à la rue Toussaint Brave ou l'allée sus mentionnée, au sud par la cité Bellevue, à l'est par le No 7 et à l'ouest par le No 5, suivant procès verbal d'arpentage et de lotissement dressé par l'arpenteur Hélie St Onge accompagné de son plan en date du quatorze juillet mil neuf cent seize, enregistré, tel d'ailleurs que ce terrain se compose et s'étend sans aucune exception ni réserve.

La dite vente se fera au dessous de la mise à prix de Mille deux cent quarante dollars, or américain, sans préjudice, montant en principal et indemnités échus de l'obligation sus parlée, au vingt quatre février mil neuf cent vingt quatre, outre les honoraires des avocats poursuivants et les charges de l'enchère.

Aux requête, poursuite et diligences du sieur Léon R. Thébaud, propriétaire, demeurant et domicilié à Port au Prince, ayant pour avocats constitués Mes Morel, J. L. Lelio Joseph et Henry Large avec élection de domicile au cabinet des dits avocats 15 rue Férou Port au Prince

Contre la dame Eugénie Vergniaud, propriétaire, demeurant à Port au Prince, débitrice hypothécaire.

Pour plus amples renseignements s'adresser aux avocats sus-signés ou à Me Henry Hogarth, notaire dépositaire du cahier des charges.

Port au Prince le 12 mars 1924  
MOREL, av., J. Lelio JOSEPH, av.,  
Henry LARGE, av.

## Une opération fructueuse

L'Allemagne a vendu deux milliards de dollars des marks-papier sans valeur  
NEW YORK.— L'Allemagne a réussi à vendre dans le monde ses marks papier contre au moins deux milliards de dollars.

Cette estimation a été faite par l'un des experts du comité de la Commission des réparations, retour de Berlin.

Les dix plus grandes banques de l'Allemagne ont des comptes courants d'Américains, d'Anglais, de Français, de Suisses, de gens de toutes nationalités, en marks papier, se montant à des sommes fabuleuses.

Quant à l'évasion des capitaux allemands, on pense que le montant total de cette évasion atteindra le chiffre de 20 milliards de marks or.

(Le Figaro)

## Parisiana

JEUDI

Roger la Honte

1er Chapitre: Un crime  
Entrée: 1 gd.; Loge: 1,50